



Ministère de l'Énergie,
des Mines et des Carrières

MinEnergieMag

Numéro double Janvier-Juin 2021 / N° 00 et 01

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DES MINES ET DES CARRIÈRES-BURKINA FASO

SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES MINES CAP SUR LA PROMOTION DU « LOCAL CONTENT »



FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : LES ACTEURS S'APPROPRIENT LES TEXTES

SECTEUR DE L'ÉNERGIE AU BURKINA-FASO : PROMOUVOIR LE « LOCAL CONTENT »

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE : RÉUSSIR LE PARI DE L'ORGANISATION DES ACTEURS

SOMMAIRE



**Ministère de l'Énergie
des Mines et des Carrières**

EDITO03 - - -

CHRONIQUE

DU GOUVERNEMENT.....04 - - -

ACTUALITÉ05 - 18

CHANTIER.....20- 23

VIE DES STRUCTURES

RATTACHÉES.....24 - - -

INITIATIVE.....25 - 30

AUDIENCE.....31 - 32

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO

Ministre de l'Énergie des Mines et des Carrières

CO-DIRECTEUR DE PUBLICATION

Aristide Aimé ZONGO

Ministre Délégué chargé des Mines et des Carrières

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Dr Souleymane KONATE

Secrétaire général

COORDONNATEUR DE REDACTION

Ali SAOUADOGO

Directeur de la Communication et de la Presse
Ministérielle

Tél : 70 19 46 07

COMITÉ DE REDACTION

Tielmè Innocent KAMBIRE

Fanta DEMBELE/KANDO

San Serge COULIBALY

Ibrahim ZAMPALIGRE

Seydou ZON

Yentéma Yolande LOMPO

CRÉDITS PHOTOS

DCPM/MEMC - VISION ASSOCIEE

IMPRESSION

FOCUS DigiCom

E-mail : dcpm@energie.gov.bf

www.energie-mines.gov.bf/ [facebook.com](https://www.facebook.com/)

Ministère de l'Énergie des Mines et des Carrières-
Burkina-Faso



**5ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DES
ACTIVITÉS MINIÈRES D'AFRIQUE
DE L'OUEST (SAMAO) DU 06 AU 08
DÉCEMBRE 2021, À L'HÔTEL SOPATEL
SILMANDÉ (OUAGADOUGOU).**

THÈME :

**« GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER AFRICAIN : QUELS
MECANISMES POUR UNE REDISTRIBUTION EQUITABLE DES
REVENUS MINIERS ? ».**

MOT DU MINISTRE

SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

CAP SUR LA PROMOTION DU « LOCAL CONTENT » !



Chers lecteurs, vous tenez entre vos mains, la première parution du magazine d'informations du secteur de l'énergie et des mines du Burkina Faso « Minergie Mag ». C'est pour nous une tribune pour vous rendre compte des orientations et de l'évolution des chantiers de développement.

Le secteur de l'Énergie, des Mines et des Carrières est en n'en point douter l'un des moteurs de développement de notre économie. C'est pour cela que dans la feuille de route que nous avons reçue, le Président du Faso, SEM Roch Marc Christian KABORE, a insisté sur le « local content ». Ainsi, nous devons faire en sorte que les richesses du Burkina profitent d'abord aux Burkinabè. Dès lors, il nous revient d'identifier et de développer des stratégies pour son plein essor afin de produire des résultats qui répondent aux attentes des Burkinabè. Le Gouvernement à travers le Ministère de l'Énergie, des mines et des Carrières, a entrepris plusieurs réformes afin de moderniser et de dynamiser ces poumons de l'économie nationale depuis 2016. Sous le leadership du Président du Faso, au niveau de l'énergie, les efforts du Gouvernement sont axés sur le renforcement de la dis-

ponibilité et l'accès aux services énergétiques modernes à tous les Burkinabè dans le cadre du mix énergétique. Il s'agit de poursuivre la construction des centrales solaires, hydroélectriques, thermiques, et l'interconnexion avec les pays de la sous-région. La conjugaison de ces efforts devra nous permettre d'offrir aux populations, de l'énergie disponible et accessible avec en ligne de mire, la réduction du coût du kilowattheure. Notre objectif est d'atteindre 75% de la population ayant accès à l'énergie à l'horizon 2025. En milieu rural, le taux d'accès doit passer de 25% à 50% pour cette même période. Aujourd'hui, plus de 16 centrales solaires sont en construction sur l'ensemble du territoire. J'invite alors les promoteurs nationaux à saisir les opportunités afin de faire de la politique du « local content », une réalité.

Dans le secteur des mines et des carrières, des efforts ont été consentis par le Gouvernement. Beaucoup de réformes ont été opérées en vue de renforcer la gouvernance du secteur aux plans à la fois législatif, réglementaire et institutionnel, ce qui a permis d'accroître son impact sur l'économie. Aujourd'hui, ces réformes ont produit des résultats. Nous avons 17 mines en exploitation et 26 carrières industrielles en production. La production d'or est aussi passée de 36,5 tonnes en 2015, à plus de 60 tonnes en 2020 confortant sa place de premier produit d'exportation de notre pays depuis 2009. Le secteur minier a généré d'importantes ressources financières au profit du budget de l'Etat et au financement des plans régionaux et communaux de développement à travers le fonds minier de développement local (FMDL).

Chers lecteurs, dans la perspective de maximiser les retombées, il est apparu nécessaire de mettre en place des mécanismes de développement de la chaîne d'approvisionnement et de l'expertise nationale dans le but d'offrir de

plus grandes opportunités aux entreprises burkinabè et créer de l'emploi. Ainsi, l'adoption du décret portant fixation des conditions de fournitures de biens et services dans le secteur minier résulte de cette volonté. L'objectif poursuivi est de permettre au Burkina Faso d'avoir à terme, « des champions nationaux » dans le secteur, grâce à l'augmentation conséquente de leur part dans la fourniture des biens et services ainsi que dans l'investissement à travers la promotion du « local ownership ». Les titulaires de titres miniers ou d'autorisations de même que leurs sous-traitants devront dorénavant accorder la préférence aux entreprises burkinabè pour tout contrat de prestations de services ou de fournitures de biens à des conditions équivalentes de prix, de qualité et de délais. Ce décret permettra de construire les bases solides d'une expertise locale performante et internationalement reconnue. Sa mise en œuvre contribuera à faire du secteur minier un levier indispensable au développement socio-économique du Burkina Faso.

L'artisanat minier étant un secteur créateur d'emplois et de richesses pour les nationaux, le ministère va s'atteler à la poursuite des réformes majeures déjà engagées. L'ambition est de rendre l'activité minière profitable aux Burkinabè. Pour renforcer les acquis, nous estimons qu'il n'y a pas meilleurs interlocuteurs ou conseillers que nous-mêmes les Burkinabè, afin d'aider à mettre en place les mécanismes qui vont permettre au secteur privé burkinabè de bénéficier des différentes retombées. C'est pourquoi nous invitons tous les acteurs à s'organiser pour que les investissements qui seront faits, puissent être capitalisés sur le plan local.

Bonne lecture à toutes et à tous

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

CHRONIQUE DU GOUVERNEMENT**FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES DANS LE SECTEUR MINIER :
LA PRIORITÉ DÉSORMAIS AUX ENTREPRISES BURKINABÈ**

Le secteur des mines et des carrières constitue un levier important pour le développement socioéconomique durable du Burkina Faso. L'objectif du plan national de développement économique et sociale (PNDES II) est de développer un secteur minier compétitif à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents. Pour concrétiser cette vision, le Conseil des Ministres du mercredi 22 septembre 2021 a adopté un décret portant fixation des conditions de la fourniture locale dans le secteur minier conformément aux dispositions du nouveau code minier du Burkina Faso. En clair, les titulaires de titres miniers ou d'autorisations ainsi que leurs sous-traitants devront dorénavant accorder la préférence aux entreprises et personnes physiques burkinabè, pour tout contrat de prestations de services ou de fournitures de biens à des conditions équivalentes de prix, de qualité et de délais. Il est également créé un cadre tripartite pour le développement et le suivi de la croissance de la fourniture locale au profit du secteur minier.

L'objectif visé est l'approvisionnement du secteur des mines en biens et services locaux ainsi que la promotion de la main d'œuvre nationale. Ceci, dans le souci d'aboutir à la transformation et à la valorisation locale des produits et l'utilisation des capacités des acteurs nationaux en tant qu'opérateurs du secteur. Cette dernière action conduira au «local ownership» à savoir « le développement des mines du Burkina Faso par des investisseurs burkinabè ».

L'adoption d'un tel décret promeut, non seulement la fourniture locale des biens et services miniers, mais également facilite le transfert de compétences et de technologies au profit des nationaux. En plus, l'Etat burkinabè permet désormais aux nationaux de profiter au mieux des opportunités qu'offre le secteur minier afin de faire de ce secteur, un levier de développement socioéconomique durable du Burkina Faso.

L'adoption de ce décret est la mise en œuvre de l'article 101 de la loi no 036-2015/CNT du 26 juin 2015, portant Code minier du Burkina Faso.

DES ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU CONTENU LOCAL

Ainsi, la priorité du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières est entre autres, la mise en œuvre du contenu local. Pour ce faire, des actions ont été entreprises par le département parmi lesquelles, figure la création de la Direction générale de promotion de l'économie énergétique et minière (DGPEEM). Outre la création de cette Direction, le département annonce la révision des textes pour mieux accompagner cette vision.

Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières déplore, néanmoins, certaines insuffisances qui mettent à mal la mise en œuvre efficiente du contenu local. Il s'agit notamment de la faible capacité opérationnelle de la structure dédiée à la mise en œuvre du contenu local et de la faible capacité opérationnelle et organisationnelle des fournisseurs locaux de biens et services. L'insuffisance des infrastructures de production, en plus de l'absence de formations adaptées, le non-respect de la réglementation en matière de droit social et le faible intérêt des acteurs nationaux constituent d'autres carences non négligeables.

Mais pour le département, l'espoir est permis, et l'adoption du décret portant fixation des conditions de la fourniture locale dans le secteur minier est déjà un pas important dans la mise en œuvre du local content au Burkina Faso.

En somme, le décret permettra de construire les bases solides d'une expertise locale performante et internationalement reconnue. Sa mise en œuvre contribuera à faire du secteur minier un levier indispensable au développement socio-économique du Burkina Faso.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES

DR BACHIR ISMAËL OUEDRAOGO INSTALLÉ DANS SES FONCTIONS



Le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres, Stéphane Wenceslas SANOU procédant à l'installation du Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO dans ses fonctions de Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières.

Le secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres, Stéphane Wenceslas SANOU a procédé, à l'installation du Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO dans ses fonctions de Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières le vendredi 15 janvier 2021, à Ouagadougou.

Après son installation, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, a remercié le Président du Faso, et le Premier ministre pour la confiance renouvelée. Il dit mesurer l'ampleur de la tâche et les chantiers pressants qui l'attendent dans un secteur éminemment important pour le développement du pays. Il compte sur l'accompagnement du Ministre

délégué chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO et du personnel dynamique dont il dispose.

Les deux (02) départements scindés en février 2017 en Ministère de l'Énergie et en Ministère des Mines et des Carrières, forment à nouveau un seul Ministère. Et le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, a rassuré le personnel quant à une nouvelle dynamique de travail. Il a exhorté ses collaborateurs à travailler en synergie d'actions pour relever les défis du département.

Le Ministre sortant de l'ex Ministère des Mines et des Carrières, Oumarou IDANI a traduit ses remerciements au Président du Faso ainsi qu'au Premier ministre pour la confiance et l'accompagnement soutenu tout au long de sa mission. Il a fait un bref rappel de son bilan des 4 années passées à la tête du département. Pour lui, plusieurs actions ont été réalisées grâce à l'accompagnement de tous les acteurs. Parmi ces actions, d'importantes réformes ont été réalisées aux plans politique, institutionnel, législatif et réglementaire.

Ibrahim ZAMPALIGRE



Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, a exhorté ses collaborateurs à travailler en synergie d'actions pour relever les défis du département.

SECTEUR DE L'ÉNERGIE AU BURKINA FASO

LES ACTEURS SE PENCHENT SUR LE "LOCAL CONTENT"

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC), Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a conduit les travaux d'un atelier d'échanges sur le secteur de l'énergie au Burkina Faso, le mardi 29 juin 2021, à Ouagadougou. Première du genre, il a réuni des chefs d'entreprises du secteur, le patronat, les acteurs du public et du privé, des investisseurs, et des partenaires techniques et financiers. « Secteur de l'énergie au Burkina Faso : vision, réformes et opportunités d'affaires », c'est le thème retenu pour ce cadre d'échanges.

Après le mot de bienvenue du secrétaire général du département de l'énergie, Dr Souleymane KONATE, le représentant de l'Association des professionnels de banque, Stéphane TAPSOBA et celui du secteur privé national, Mathias ZOUGBA, ont salué cette initiative. Pour l'un comme pour l'autre, ce cadre offre l'occasion de mieux comprendre les opportunités et les potentialités à exploiter dans le secteur. Ils ont affirmé leur engagement à travailler avec les différentes parties pour faire bouger les lignes. Quant au Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO, il a tout d'abord défini la vision du président du Faso, SEM Roch KABORE qui est d'offrir l'énergie à coûts ré-



Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO encourage l'émergence compétitive d'entrepreneurs locaux

duits pour les populations sur la base des ressources et capacités du Burkina Faso. « Le Burkina Faso a un énorme potentiel en matière d'énergie solaire. Nous avons capitalisé pas moins de 500 MW d'investissement solaire », a-t-il indiqué. Pour lui, le rôle du département en charge de l'énergie est de décliner la vision du gouvernement tandis que, la réalisation revient aux acteurs qui sont sur le terrain. « Il n'y a pas meilleurs interlocuteurs ou conseillers qu'eux pour aider à mettre en place les mécanismes qui vont permettre au secteur privé burkinabè de bénéficier de cette manne », a précisé Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Dans cette dynamique, il a invité tous les acteurs à bien se préparer pour que les investissements qui seront faits soient capitalisés sur le plan local.

Le Ministre en charge de l'Énergie dit être fier que la première usine d'assemblage de panneaux solaires en Afrique de l'Ouest soit au Burkina Faso. Il en est de même de la fabrication des poteaux-bétons qui, d'une seule usine, est passée en l'espace de deux ans à près d'une dizaine. Leurs moules ne sont également plus importés. Il compte accompagner les entreprises locales et les encourager dans la fabrication de lampadaires solaires, d'assemblage de compteurs, de fils électriques entre autres. Ainsi le Burkina Faso sera un pays où l'on développe l'expertise locale plutôt que le lieu où on vient investir en énergie solaire.

Tielmè Innocent KAMBIRE
Yentéma Yolande LOMPO



A l'appel du département en charge de l'Énergie, les différents acteurs ont répondu présents pour comprendre les tenants et aboutissants du "local content"

SECOND COMPACT DU MCC

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ACTE LE FINANCEMENT DE PLUS DE 275 MILLIARDS F CFA

L'Assemblée nationale a adopté le mardi 20 avril 2021, à l'unanimité, le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord du Millennium challenge corporation (MCC) pour le financement d'un second compact. D'un montant de plus 275 milliards F CFA, ce don du Peuple américain est axé sur le secteur de l'énergie. Le financement de ce programme qui s'étend sur 5 ans, répond à trois objectifs majeurs inscrits dans la vision du Président du Faso. La mise en œuvre vise à réduire le coût du service de l'électricité et accroître la satisfaction de la demande, baisser le coût de production de l'électricité et développer la fiabilité des autres sources de fourniture de l'électricité. Et enfin, il va améliorer l'extension et la fiabilité du réseau électrique et booster le taux d'accès à l'électricité.

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a expliqué qu'« à la fin du second compact



« A la fin du second compact l'un des objectifs est de réduire le coût du kilowattheure » dit le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières

l'un des objectifs est de réduire le coût du kilowattheure». Il est envisagé la construction de centrale solaire avec stockage dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Avec cette production, le Burkina pourra stocker 70 mégawattheures, ce qui va marquer un tournant décisif dans le secteur de l'énergie.

Les investissements prévus par le financement du MCC bénéficieront à plus de 8 millions de

Burkinabè. Ils visent à faire passer le taux d'accès à l'électricité de 57,1% à 74% à Ouagadougou et de 45% à 62% à Bobo Dioulasso à l'horizon 2027. Le programme sera mis en œuvre à travers le Projet de renforcement de l'efficacité du domaine de l'électricité (PREDEL), le Projet d'accroissement de l'offre d'électricité moins coûteuse (PADOEL) et le Projet Réseaux et Accès à l'électricité (PRAEL).

Seydou ZON



Les députés ont voté à l'unanimité le projet de loi qui va améliorer l'accès des ménages à l'électricité

FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

LES ACTEURS S'APPROPRIENT LES TEXTES



Selon le ministre délégué Aimé Aristide ZONGO, plus de 70 milliards F CFA ont été mobilisés au bénéfice du développement local.

La Chambre des mines du Burkina (CMB) a organisé une rencontre d'échanges sur le Fonds Minier de Développement Local (FMDL) le lundi 10 mai 2021 à Ouagadougou. Ce cadre a été initié en partenariat avec le laboratoire citoyenneté ARCE-RECIT et a réuni les sociétés minières, les autorités locales, l'administration publique et la société civile. Des pistes de solutions ont été proposées en vue de relever les défis rencontrés par les acteurs et les meilleures pratiques en matière de développement local partagées.

Selon le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, les ressources minières sont épuisables et non renouvelables. Et il est de bon ton de les utiliser à bon escient pour avoir des investissements durables qui vont impacter les populations mais aussi les générations futures. C'est à ce titre qu'il a salué cette initiative de la CMB.

Le Burkina Faso compte, à nos jours, dix-sept mines industrielles et 26 carrières de substances utiles en exploitation. Et d'après

le Ministre délégué chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO, depuis l'opérationnalisation du FMDL en 2019, ce sont plus de 70 milliards de francs CFA qui ont été collectés et repartis entre les communes et les régions du Burkina. La contribution directe du secteur extractif au budget de l'Etat, est évaluée à plus de 322 milliards FCFA en 2020 et a contribué au PIB à plus de 10%.

Cependant malgré ces performances, on note des protestations des populations dans les zones minières, fondées sur les conséquences environnementales négatives de l'exploitation minière et sur la faible intégration de l'industrie minière à l'économie locale. C'est pourquoi il a rappelé à tous les acteurs, les attentes légitimes du gouvernement et des populations relatives à l'utilisation rationnelle, judicieuse et efficiente des fonds alloués qui devraient changer les conditions de vie des populations.

Pour le président de la CMB, Tidiané BARRY, en initiant cette rencontre, la Chambre a voulu créer

un cadre pour des concertations franches et ouvertes entre les acteurs de la mise en œuvre du FMDL. Cela leur a donc permis d'avoir une meilleure connaissance des textes qui régissent le Fonds et leurs rôles et responsabilités. Cette rencontre sur le Fonds minier de développement local a connu la participation du ministre de l'environnement, Siméon SAWADOGO et celui de la communication, Ousséni TAMBOURA.

La loi N° 036-2015/ CNT du 26 juin 2015 portant code minier du Burkina Faso a créé en son article 25 le Fonds minier de développement local. Il est alimenté par la contribution, d'une part, de l'Etat à hauteur 20 % des redevances proportionnelles collectées, liées à la valeur des produits extraits et/ou vendus et d'autre part, des titulaires de permis d'exploitation de mines et des bénéficiaires d'autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières à hauteur de 1% de leurs chiffres d'affaires mensuelles hors taxes ou à la valeur des produits en cours du mois.

Seydou ZON



PROJET YELEEN

UN FINANCEMENT ADDITIONNEL
DE 5,4 MILLIARDS F CFA

Selon le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, ce projet phare de son département viendra soulager les populations

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a pris part le lundi 22 février 2021, à la cérémonie de signature de la convention de fonds délégués de l'Union européenne pour un financement additionnel du projet YELEEN. D'un montant de 5,4 milliards de FCFA (8,3 Millions d'euros), le financement est assuré par l'Agence Française de Développement (AFD).

A travers ce financement, le coût total du projet YELEEN se chiffre à environ 92 milliards de F CFA soit 140,38 millions euros. Les composantes ainsi que les activités annexes sont financées par l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, l'État du Burkina Faso et la SONABEL.

Selon le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, ce financement vient clôturer le tour de table d'un des projets phares de son département et dont les réalisations sont attendues par les populations



A travers ce financement, le coût total du projet YELEEN se chiffre à plus de 140,38 millions Euros soit environ 92 milliards de F CFA.

du Burkina Faso.

Pour lui, l'importance stratégique de ces infrastructures n'est plus à démontrer au regard de la nouvelle orientation de la politique énergétique du Burkina Faso. « Cette vision nouvelle, inspirée du PNDES, veut rendre l'énergie électrique disponible et accessible au plus grand nombre de citoyens Burkinabè. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Ministère de l'énergie, des Mines et des Carrières mise sur le renforcement du mix énergétique, la promotion de l'efficacité énergétique avec une option résolue pour les énergies renouvelables » a-t-il expliqué.

Le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a réaffirmé la gratitude du gouvernement burkinabè envers les Partenaires Techniques et Financiers et ses autorités pour tout l'accompagnement dont bénéficie le secteur de l'énergie. Il dit être convaincu que cette belle coopération dans le domaine de l'énergie, est appelée à se renforcer. Par ailleurs, le ministre a rassuré les partenaires que les fonds seront utilisés à bon escient au profit des populations bénéficiaires.

« Ce financement vise également à contribuer à la croissance écono-

mique et à la création d'emplois, principalement en faveur des populations les plus fragiles et en milieu rural » a expliqué le Ministre en charge de l'Énergie.

Le projet YELEEN comporte trois composantes essentielles. La composante 1 est dédiée au développement de centrales photovoltaïques raccordées au réseau national pour un total de 51 MWC. La composante 2 va contribuer au renforcement du système électrique (développement du réseau de distribution). Quant à la composante 3, elle prend en charge l'électrification rurale (mini-réseaux hors-réseau et systèmes solaires individuels pay-as-you-go).

Cette cérémonie de signature a été présidée par le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, Lassané KABORE. Elle s'est déroulée en présence des Ambassadeurs de France et de l'Union européenne au Burkina Faso, du Directeur de l'Agence française de développement, du chargé d'affaires de Grand-duché de Luxembourg représentant l'Ambassadrice du Canada et du Ministre en charge de l'Éducation nationale, Pr Stanislas Ouaro.

Ibrahim ZAMPALIGRE

FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

LE COMITÉ NATIONAL DE SUIVI EN SESSION DE REPARTITION



Le Ministre délégué en charge des Mines et des Carrières Aimé Aristide ZONGO.

Le Comité National de Suivi du Fonds minier de développement local (FMDL), en session de travail, a reçu la visite du Ministre délégué chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO le 23 Février 2021. Il a traduit les encouragements du gouvernement burkinabè en général et du Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières en particulier, aux membres de ce comité. Cette session a pour objectif de procéder à la répartition des ressources collectées, d'échanger sur le fonctionnement du FMDL et d'examiner des rapports d'utilisation des ressources par les comités communaux.

Selon le Ministre délégué, « l'ambition du Gouvernement est de contribuer considérablement à combler les besoins des communes et régions en ressources financières pour mettre en œuvre leurs plans communaux et régionaux de développement ». En effet, l'opérationnalisation du FMDL a permis depuis 2019, de mettre en moyenne annuellement, 20 milliards de francs CFA à la disposition des communes et des régions du Burkina Faso. Ces fonds servent à financer la réalisation d'infrastructures socio-économiques et à promouvoir des investissements structurants au profit des populations à la base. C'est pourquoi le Ministre délégué s'est félicité de la tenue de cette session. Il a donc invité les membres à faire preuve de diligence afin que, dans un bref délai, les communes perçoivent leur dû auprès du trésor public. Le FMDL étant un instrument de développement au service des populations burkinabè, les membres du comité ont pris l'engagement d'accélérer les travaux de répartition au titre de l'année 2020.

San Serge COULIBALY



Les membres du comité chargé de la répartition du FMDL ont pris l'engagement d'accélérer leurs travaux de répartition du fonds au titre de l'année 2020.

COOPÉRATION BURKINA FASO-BAD

DES PROJETS PORTEURS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE EN EXAMEN



Le Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a passé en revue les projets du secteur de l'énergie qui bénéficient de l'appui financier de la BAD

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a pris part, dans la matinée du vendredi 26 février 2021, à Ouagadougou, à une rencontre virtuelle de haut niveau avec la Banque africaine de développement (BAD). Présidée par le Ministre en charge de l'Economie, M. Lassané KABORE, cette séance de travail, avait pour objectif de passer en revue le portefeuille des projets actifs et les perspectives de coopération entre cette institution et notre pays. Plus concrètement, il s'est agi à cette réunion, d'examiner le financement alloué à chaque projet et son état d'avancement global.

Dans le secteur de l'énergie au Burkina Faso, des projets comme Yeleen dans sa composante 3, à savoir l'électrification rurale, PEPU et Dorsale nord bénéficient de l'appui financier de la BAD.

Le projet Yeleen d'électrification rurale vise, d'une part, à accroître la

desserte en électricité pour 50 000 ménages ainsi que des PME par raccordement à des mini-réseaux alimentés par des mini centrales solaires. Et d'autre part, il permettra l'équipement de 100 000 ménages de kits solaires individuels et autonomes.

Le Projet d'électrification des zones péri-urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (PEPU) vise, quant à lui, à travers la réalisation des infrastructures électriques, à accroître le taux d'accès à l'électricité dans les deux plus grandes villes du Burkina Faso. Ce projet a déjà permis de desservir en électricité près de 134 nouvelles sections réparties dans sept (7) arrondissements de la capitale burkinabè plus la zone tampon de Barogo dans la commune rurale de Saaba. Du côté de la ville de Sya, 39 nouvelles sections réparties entre quatre (04) arrondissements ont été électrifiées.

En ce qui concerne la Dorsale Nord, il s'agit d'un projet régional d'interconnexion électrique qui implique quatre pays, à savoir : le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso et le Bénin. Dans notre pays, les travaux de réalisation de ce projet consisteront à réaliser 381 km de ligne haute tension de 330 kV entre Ouagadougou et la frontière du Niger et 33 Km de ligne 225 kV dans la ville de Ouagadougou, ainsi que la construction des postes 330/225/90/33 kV de Ouaga Est et 225/132/33 kV de Ouaga Sud-Est.

L'accompagnement financier de la Banque africaine de développement pour la réalisation de l'ensemble de ces trois projets du secteur de l'énergie s'élève à environ 70 milliards de FCFA répartis sous forme de prêts et de dons.

La BAD était représentée à cette rencontre de haut niveau par son Représentant Pays au Burkina Faso, des Vice-présidents de l'institution dans plusieurs secteurs ainsi que de Mme Marie-Laure AKIN-OLUGBADE, Directrice générale du bureau régional Afrique de l'Ouest. Le Burkina Faso joue un rôle de premier plan dans les différentes initiatives mises en œuvre par la BAD sur le continent. C'est le cas par exemple de l'initiative Desert to Power.

Les Ministres en charge de l'Eau, de l'Agriculture et des Infrastructures ont également pris part à ces échanges. « L'essentiel de cette rencontre est de parvenir à ce que la Banque nous accompagne de façon efficace dans nos projets auprès de nos populations », a laissé entendre le Ministre Lassané SAWADOGO.

La rencontre a aussi été l'occasion pour l'ensemble des cinq (05) ministres de plaider auprès des Vice-présidents de la BAD, pour un apport plus important de ressources au Burkina Faso.

Fanta DEMBELE/KANDO



Des acteurs du secteur de l'énergie ont aussi pris part à cette réunion

PROMOTION DES POTENTIALITÉS GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

LE BURKINA FASO AU SOMMET INTERNATIONAL 2021 DES MINISTRES DES MINES



Des responsables du département ont pris part à cette conférence virtuelle aux côtés du Ministre délégué

Le Ministre délégué chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO a pris part, le lundi 15 mars 2021 par visioconférence à la session 2021 du Sommet international des Ministres des mines. Cet événement se tient annuellement à Toronto au Canada dans le cadre du Prospectors et Developers Association of Canada (PDAC), qui est également un rendez-vous consacré à la promotion des potentialités géologiques et minières.

En raison de la pandémie de la COVID-19, le sommet 2021 se tient en virtuel par visioconférence. Qu'à cela ne tienne, le Ministre délégué a marqué par son intervention, la présence du Burkina Faso et son secteur minier, à ce rendez-vous mondiale.

Intervenant sur le thème de l'édition 2021 qui est : « Préparer l'avenir : renforcer la résilience au sein de l'industrie minière », Aimé Aristide ZONGO a parlé de la stratégie mise en place par l'Etat burkinabè pour soutenir les industries extractives face à la pandémie. Il a affirmé que des rencontres d'information et de sensibilisation se sont tenues avec les sociétés minières dès l'apparition des premiers cas de la COVID-19 en Mars 2020. L'intervention du centre de réponses aux urgences sanitaires a permis de dépister et de prendre en charge convenablement des malades parmi les personnels des sociétés minières. Au plan sectoriel, le ministère en charge des mines a aussi pris des dispositions pour la poursuite de l'activité minière dans le respect des mesures sanitaires préconisées. C'est pourquoi, la propagation fulgurante a

été contenue sur les sites miniers. Sur les 16 mines industrielles en production, 6 ont enregistré des cas positifs qui ont tous guéri.

Dans l'ensemble, l'effet néfaste de la crise sanitaire dans le secteur minier a été limité. Malgré les surcoûts de production, le pays a enregistré une légère hausse de sa production d'or qui est passée de 53 tonnes en 2019 à 60,7 tonnes en 2020. Mieux, pendant la crise sanitaire, la part des achats locaux a été en hausse au sein des compagnies minières.

Pour conclure, le Ministre délégué a précisé que les concertations vont se poursuivre pour renfor-

cer les capacités de résilience du secteur minier. Cela de tirer leçon respectivement de la nécessité de définir une politique rigoureuse de fourniture locale des services, d'envisager une transformation des produits miniers sur place et d'encadrer au mieux l'artisanat minier.

Au regard des actions menées et de celles envisagées, l'expérience burkinabè a été saluée à cette rencontre. Pour plusieurs investisseurs qui ont pris part au sommet en qualité d'observateurs, le Burkina Faso se confirme comme une terre d'opportunités minières.

Tielmè Innocent KAMBIRE



Le Ministre délégué, chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO a rappelé la stratégie mise en place par l'Etat burkinabè pour soutenir les industries extractives face à la pandémie

SECTEUR DES MINES

LE CONTENU LOCAL AU CŒUR DES ÉCHANGES



L'objectif des Ministres en charge des mines est de promouvoir l'expertise locale dans le secteur des mines.

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO et le Ministre délégué chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO comptent faire de l'expertise locale, une priorité. Dans cette dynamique ils ont tenu une rencontre, avec la Chambre des Mines du Burkina le mardi 09 mars 2021 à Ouagadougou.

Cette rencontre a permis aux Ministres d'échanger avec les sociétés minières sur la problématique de parvenir à des solutions idoines pour faire du « local content » une réalité au Burkina Faso, conformément à la vision du Président du Faso, SEM Roch Marc Christian KABORE.

Pour Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, il convient de faire en sorte que le boom minier puisse, de façon significative, favoriser l'émergence d'un secteur minier local solide. Il contribuera à créer des emplois à même de réduire la pauvreté par une valeur ajoutée conséquente des prestataires et

fournisseurs locaux miniers.

La rencontre se veut donc un cadre pour poser les jalons d'une coopération fructueuse et bâtir ensemble l'émergence de « champions nationaux ». La Chambre des Mines du Burkina approuve cette vision des premiers responsables en charge des mines. A l'issue de la réunion, elle s'est montrée disposée à jouer sa partition dans la mise en œuvre de cette stratégie nationale du contenu local.

Depuis sa nomination à la tête du département en charge des mines, le Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO, conformément à la feuille de route du Premier Ministre, a pris la ferme résolution de travailler à reformer, rendre transparent et moderniser le secteur, afin de booster sa contribution au développement socioéconomique du Burkina Faso.



La Chambre des Mines du Burkina entend bien jouer sa partition dans la mise en œuvre du contenu local.

GESTION DE LA POINTE 2021

LE MINISTRE EN CHARGE DE L'ÉNERGIE GALVANISE SES TROUPES

La période de mars à juin constitue les moments de fortes demandes en énergie électrique. Afin de s'assurer du bon fonctionnement du dispositif énergétique pour faire face à cette période, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a effectué une visite dans trois centrales électriques de Ouagadougou, le jeudi 25 mars 2021. Cette visite a aussi permis au Ministre d'encourager le personnel de ces centrales à plus d'abnégation à la tâche.

La centrale thermique de Komsilga est la première à recevoir la visite du Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO dans la matinée du 25 mars 2021. D'une capacité de 90 MW sur 16 ha, elle est la plus grande centrale du Burkina Faso et dispose de 7 groupes de machines fonctionnant à partir du DDO (Distillate Diesel-Oil) et du HFO (Heavy Fuel Oil). Les différentes machines ont été passées au peigne fin par le visiteur du jour qui s'est enquis à chaque passage de la qualité du matériel. « Nous sommes dans une période où les machines doivent fonctionner en puissance maximale, il fallait donc qu'on s'assure que certains préalables tels que les révisions et les capacités sont aux normes afin de tenir efficacement pendant les 4 mois que vont durer ce temps de canicule », a informé le Ministre. Plus de 60%



Le Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO s'est assuré, lors de cette sortie, que les machines fonctionnent normalement.

de la consommation en énergie de notre pays provient de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Cette situation n'est pas sans conséquence pour les performances du Burkina Faso en matière d'énergie. « Nous devons travailler à réduire cette dépendance. Ces dernières années nous avons progressé dans le secteur et notre souhait c'est de continuer sur cette lancée », a dit le Ministre.

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a encouragé les agents qui travaillent à fournir de l'énergie électrique aux populations. « Nous sommes reconnaissants des efforts que vous abattez au quotidien, mais en cette période je vous demanderai de tenir encore la dragée haute pour qu'ensemble nous puissions relever le défi ».

Au pas de course, le Ministre en

charge de l'Énergie a mis le cap sur la centrale thermique de Kossodo. Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a fait le tour des machines et eu des échanges avec les techniciens. Cette visite a également été l'occasion pour lui de constater l'état d'avancement des travaux de renforcement de la centrale. Et pour le Ministre, le chantier offre des motifs de satisfaction malgré le retard dans la réalisation dû à la crise sanitaire de la maladie à coronavirus. « Cette centrale nous fournira 50 MW et nous espérons que cela sera possible bientôt ».

C'est à la centrale thermique temporaire de 50 MW de AGGREKO que le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières a achevé sa tournée. Cette centrale vise à renforcer la capacité de fourniture d'électricité de la SONABEL, pendant les périodes de soudure de 2019 à 2022. Là aussi, les machines sont aux normes, constate Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Cependant, ces bons résultats n'exemptent pas le pays à d'éventuels désagréments électriques, a souligné le visiteur du jour. C'est pourquoi il a sollicité d'avance l'indulgence des populations à travers l'utilisation rationnelle de l'énergie surtout pendant ces mois de forte chaleur : « Nous devons éteindre les appareils quand nous ne les utilisons pas, afin de permettre à tout le monde d'avoir de l'énergie », a-t-il martelé.



« Nous sommes passés vous féliciter et aussi vous encourager dans votre travail. », a laissé entendre le Ministre au personnel de la SONABEL.

Fanta DEMBELE/KANDO

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES LE DIRCAB ET LE SG INSTALLÉS



Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO (au milieu) a procédé à l'installation de son Directeur de cabinet (à gauche) et du Secrétaire général du ministère (à droite)

Idrissa KONDITAMDE et Dr Souleymane KONATE sont respectivement les nouveaux Directeur de cabinet du **Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières** et le **Secrétaire général (SG)** du **Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC)**. Nommés en conseil des ministres du 31 mars 2021, leur installation est survenue l'après-midi du lundi 12 avril 2021, à Ouagadougou. C'est le **Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO** qui a procédé à cette installation, en présence du **Ministre délégué en charge des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO** et du personnel du département.

Le Directeur de cabinet est le premier à être installé dans ses fonctions. Communicateur de formation, il était le Directeur de cabinet du Ministre de l'Énergie avant la fusion de ce département avec celui des Mines et des Carrières, le 10 janvier 2021. Il dit placer cette confiance renouvelée du Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO, sous le signe de la continuité. Aussi, a affirmé Idrissa KONDITAMDE « Nous travaillerons à la modernisation permanente de nos pratiques pour gagner en efficacité ».

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières a, ensuite, procédé, à l'installation du Dr Souleymane KONATE, Secrétaire général du département. Conseiller technique, responsable du programme énergie du Ministère de l'Énergie, sont entre autres fonctions qu'a assuré le nouveau SG avant sa nomination le 31 mars 2021. Il dit mesurer l'ampleur de la tâche qui est désormais la sienne : « Les défis sont énormes et nobles pour ces secteurs complémentaires, et il

nous appartient tous de redoubler d'efforts pour les relever car ils sont impactant aussi bien pour nos populations que pour l'économie », a-t-il laissé entendre.

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, a, quant à lui, appelé les nouveaux promus et l'ensemble du personnel à travailler dans une synergie d'actions pour le rayonnement des secteurs dont

ils ont la charge.

Le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a également rendu un vibrant hommage aux cadres sortants de l'ex-ministère des Mines et des Carrières, et de l'ex-ministère de l'Énergie pour le travail abattu dans ces départements.

Fanta DEMBELE/KANDO



PRISE DE CONTACT AVEC LES STRUCTURES

DR BACHIR ISMAEL OUEDRAOGO INVITE SES COLLABORATEURS AU TRAVAIL ET AUX RESULTATS



Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, avec à ses côtés, le Ministre délégué chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO, a rappelé l'importance des deux secteurs pour l'économie nationale.

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a présidé une rencontre de prise de contact avec tous les responsables des différents services des deux ministères fusionnés le 10 janvier 2021. Il avait avec à ses côtés, le Ministre délégué chargé des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO. C'était le vendredi 22 Janvier 2021, à Ouagadougou.

Les Ministres, satisfaits des acquis engrangés aussi bien dans le secteur de l'énergie que celui des mines et des carrières, ont rappelé leur l'importance pour l'économie nationale. « Les mines sont pourvoyeuses de devises à même de financer le développement tandis que l'énergie est un facteur de développement à même de booster les secteurs de l'éducation, de la recherche, de la santé, des technologies et de biens d'autres secteurs économiques et sociaux » a indiqué Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO.

Dans la perspective de réaliser avec efficacité les différentes actions, le Ministre de l'Energie, des Mines et

des Carrières a invité chaque travailleur à redoubler d'ardeur à la tâche pour l'atteinte des résultats. L'intégrité, l'humilité, l'exemplarité et le respect des textes doivent caractériser les actes de tout agent et responsable du ministère qui a des obligations de résultats. Il y a nécessité de consolider les acquis et de travailler à suivre la dynamique imprimée par SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso. L'énergie, les mines et les carrières occupent une place importante dans le programme présidentiel à mettre en 'uvre pour le quinquennat qui débute. Et, au Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO de préciser qu'il faut renforcer les chaînes de valeurs de l'économie

minièr afin de consolider l'impact des mines sur les autres secteurs de l'économie.

Ouverts à toutes suggestions et propositions constructives, les deux Ministres ont enfin rassuré les responsables sur leur disponibilité à créer des cadres et des conditions d'émulation au profit de tous les travailleurs du département.

Face à cet appel et à cet engagement, les responsables se sont résolus à accompagner leurs autorités pour faire de l'énergie, des mines et des carrières, un levier sûr de développement durable du pays des hommes intègres.

Ibrahim ZAMPALIGRE



La rencontre de prise de contact a réuni tous les responsables des différents services des deux ministères fusionnés le 10 janvier 2021.

ENERGIE, MINES ET CARRIÈRES

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ÉCHANGE AVEC LES DIFFÉRENTES STRUCTURES

Le Secrétaire général (SG) du Ministère de l'Énergie, des Mines et Carrières, Dr Souleymane KONATE, a effectué, du 19 au 31 mai 2021, une tournée dans les structures du ministère. La rencontre avec les différents services avait un double enjeu. Il s'est agi d'échanger sur le contrat d'objectif du Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières et de s'imprégner des conditions de fonctionnement de ces structures.

Partout où Dr Souleymane KONATE est passé, il a invité le personnel à redoubler d'effort afin que les objectifs assignés au département soient pleinement remplis car « le contrat d'objectif de monsieur le Ministre décliné en lettre de mission, contient des actions que nous savons faire le mieux » a-t-il indiqué.



Le Secrétaire général du Ministère de l'Énergie, des Mines, et des Carrières, Dr Souleymane KONATE a exhorté tout le personnel à plus d'efficacité.

Il a aussi prôné la communication et l'union au sein du département de l'Énergie, des Mines et des Carrières.

Les responsables des différentes

structures ont dit être honorés par cette visite. Les différentes structures ont rassuré le SG que tout sera mis en œuvre pour atteindre les objectifs qui leurs sont assignés. Ces sorties ont également permis d'échanger sur les activités réalisées au premier trimestre de l'année 2021 et sur le programme d'activités de chaque structure.

A cette occasion, de nombreuses préoccupations ont été posées. Elles portent essentiellement sur la dotation en équipement technique, l'insuffisance et le manque de matériels roulants, d'infrastructures, le renforcement des capacités des acteurs pour ne citer celles-là.

Des préoccupations auxquelles le Secrétaire général s'est engagé à trouver des solutions afin de permettre au personnel de travailler dans de meilleures conditions.

Seydou ZON



Les agents ont exposé leurs préoccupations au Secrétaire général.

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

LES PREMIERS RESPONSABLES DU MEMC, ÉCHANGENT AVEC LES SOCIÉTÉS MINIÈRES



« Notre priorité est la baisse du coût de l'énergie » d'après Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO.

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO et le Ministre délégué chargé des Mines et Carrières, Aimé Aristide ZONGO, ont échangé avec les sociétés minières sur la problématique de la fourniture d'électricité, le vendredi 19 février 2021 à Ouagadougou.

L'énergie compte pour près de 40 % des coûts de production des mines, il est donc important de trouver des solutions idoines qui permettront de développer, ces deux secteurs stratégiques de l'économie du Burkina Faso. C'est dans cette optique que les premiers responsables du département en charge de l'énergie, des mines et des carrières, ont initié cette rencontre avec les sociétés minières.

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO se fondant sur la vision du Président du Faso, SEM Roch Marc Christian KABORE, a rappelé que l'objectif est d'accompagner le secteur minier à travers entre autres, une fourniture d'électricité fiable, à moindre coût et respectueuse de l'environnement. « Pour réduire le coût du kilowattheure, il est important de se concerter afin de coordonner et de poser ensemble, les jalons d'une coopération fructueuse », a précisé, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières. Et d'ajouter qu'il s'agit d'avoir une vision holistique des pôles de production d'éner-

gie des mines. Cela signifie que cette production, au-delà de satisfaire les besoins de ces mines, doit également bénéficier aux villages environnants. C'est pourquoi, il a demandé aux sociétés minières présentes à cette rencontre, leurs aspirations en terme de projets à venir afin d'avoir un développement intégré. En réponse à cette préoccupation du ministre, les sociétés minières ont présenté plusieurs projets.

A l'issue de la rencontre, les deux ministres disent avoir pris bonne note. Ils ont par ailleurs rassuré qu'un point focal « énergie pour les mines » est mis en place au sein du ministère pour répondre à toutes leurs attentes. Quant aux sociétés minières, elles ont rassuré leur disponibilité pour la matérialisation de cette vision des Ministres.

Seydou ZON



Les sociétés minières souscrivent entièrement à cette vision des deux Ministres.

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE

LES PREMIERS RESPONSABLES APPELLENT À L'ORGANISATION DES ACTEURS



Les Ministres en charge des mines et des carrières ont pris part à l'assemblée générale extraordinaire des artisans miniers

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, accompagné du Ministre délégué chargé des Mines et des carrières M. Aimé Aristide ZONGO, a présidé la cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale des artisans miniers, le mardi 02 février 2021 à Ouagadougou.

Organisée par l'Union nationale des associations des artisans miniers du Burkina (UNAAM-B) en collaboration avec le Syndicat national des exploitants miniers artisanaux du Burkina (SYNEMAB), cette rencontre vise à trouver des solutions pour un mieux-être de ce secteur. Et pour y parvenir, le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a insisté sur l'organisation des exploitants miniers artisanaux. Car, l'exploitation minière artisanale doit être organisée et accompagnée afin qu'elle puisse être un secteur créateur d'emplois et de revenus pour les Burkinabè.

L'administration va jouer sa part pour l'amélioration des conditions de travail, l'accès au financement et la réorganisation du secteur, à en croire les premiers responsables du département.

La fraude de l'or occasionne une perte de 10 à 20 tonnes par an de ce minerai au Burkina Faso. C'est ce qu'a souligné le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières aux acteurs œuvrant dans les mines artisanales. « Il est donc important que vous soyez organisés pour parvenir à des solutions pérennes », a conseillé le Ministre.



Le Ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO a appelé les artisans miniers à l'ordre et à la discipline pour obtenir de meilleurs résultats



Selon Masmoudou SAWADOGO, Président de l'UNAAM-B, le secteur minier artisanal fait face à de nombreuses difficultés

Venus des 45 provinces du pays, ces exploitants miniers disent connaître des difficultés dans la réalisation de leurs activités.

À cette rencontre avec les Ministres Bachir Ismaël OUEDRAOGO et Aimé Aristide ZONGO, les acteurs disent être confiants quant à la résolution prochaine de leurs problèmes. Une confiance qu'ils doivent aux propos du Ministre en charge des mines qui s'est voulu rassurant : « nous sommes entièrement disposés et disponibles à les

écouter afin de trouver des solutions. Ils peuvent compter sur nous pour accompagner l'ensemble des orpailleurs dans l'atteinte de meilleures conditions de vie et de travail. » Selon toujours le Ministre, le soutien à ces exploitants miniers, passera aussi par un accès au financement et la modernisation du secteur. « Dans cette perspective, nous attendrons les recommandations qui sortiront de cette assemblée générale », a-t-il conclu.

Fanta DEMBELE/KANDO

PROJET ECED-MOUHOUN

DES MILLIERS DE PERSONNES BÉNÉFICIENT DES RETOMBÉES

Le Gouvernement du Burkina Faso a développé plusieurs initiatives pour l'accroissement de l'offre énergétique auprès de ses populations. Mis en œuvre depuis 2018 avec l'appui du gouvernement canadien, le Projet Energie et croissance économique durable dans la Boucle du Mouhoun (ECED-Mouhoun) a déjà fait plusieurs bénéficiaires. Il accompagne les populations de cette partie du pays en leur fournissant l'électricité et des kits solaires pour leurs activités économiques.



Selon le chef de mission du projet ECED-MOUHOUN, Honoré BONKOUNGOU, le bilan est satisfaisant au bout de 4 années de mise en œuvre

Le jour se lève à peine sur le village de Tounou que les broyeurs reprennent leurs tintamarres quotidiens à la quête de l'or. Ces machines, fonctionnant au gasoil par manque d'électricité, sont légion dans cette localité rurale située dans la commune de Safané, région de la Boucle du Mouhoun. La population, environ 3000 personnes, constituée à majorité d'artisans miniers, consacre ses journées à l'orpaillage. Lassina GNESSIEN possède à lui seul cinq broyeurs. Il espère que l'électrification en cours dans le village viendra mettre fin à toutes ses difficultés aussi bien sonores que financières « Je suis impatient d'avoir le courant car je suis contraint de déboursier environ 250 000 FCFA par mois en carburant pour faire fonctionner un broyeur ».

Comme Tounou, 14 autres localités rurales réparties entre les communes de Safané, Kona, Bana, Bagassi et Pompoï, ont été retenues par le projet ECED-MOUHOUN pour un programme d'électrification par raccordement au réseau national. A la date du 13 juillet 2021, le chef de mission du projet ECED-MOUHOUN, Honoré BONKOUNGOU estime le taux de réalisation des travaux à en-



Quinze localités rurales seront électrifiées par le projet ECED-MOUHOUN

viron 65%. « Vu l'état d'avancement des travaux, nous prévoyons réceptionner l'électrification de neuf (09) localités dans le mois d'août et les six (06) autres en décembre », a-t-il précisé.

Les ouvrages effectués dans le cadre de cette composante dénommée "Accès à l'énergie", aux dires du technicien du projet, Louis Armand ZONGO, consistent en la construction de lignes moyennes et basses tensions, les raccordements des transformateurs, etc.

Par ailleurs, à travers des actions de sensibilisation, le projet ECED-MOUHOUN a réussi à encourager les populations de la région dans l'utilisation des lampes "Pico-PV" certifiées Lighting Africa pour leur éclairage. A cet effet, 3000 lampes ont été offertes aux bénéficiaires, à des coûts subventionnés.

30 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) électrifiés

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, 30 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) de la région de la Boucle du Mouhoun ont bénéficié de l'électricité à travers le développement des systèmes isolés. « Ces réalisations

sont totalement achevées et fonctionnent parfaitement », a assuré Honoré BONKOUNGOU. Selon lui, les CSPS concernés par cette électrification solaire sont les plus isolés de la région et n'ont aucun accès à l'électricité à court et moyen termes. Ils sont repartis ainsi qu'il suit : 6 dans la province des Balé, 7 dans les Banwa, 1 dans la Kossi, 9 dans le Mouhoun et 7 dans la province du Nayala. Aïcha OUEDRAOGO est sage-femme au CSPS de Niempourou, commune de Yé. Les conditions de travail et de suivi des malades se sont nettement améliorées depuis l'appui électrique du projet Energie et croissance économique durable dans la Boucle du Mouhoun. « Nous n'avons plus de problème d'éclairage, ni d'aération grâce aux ventilateurs. La consultation des malades et les accouchements se font plus aisément, même pendant la nuit », a-t-elle souligné. Salia KONE, Chef de poste du CSPS de Sankoué, un autre village de la commune rurale de Yé, ajoute que « même les logements des agents de santé ont été pris en compte dans ces installations solaires du projet ».

Accompagnement aux activités génératrices de revenus



Depuis qu'il a acquis le kit de motopompe solaire du projet, le maraîcher Modou SE a réussi à agrandir son champ de 0,25ha à 1,5 ha

Cent entrepreneurs parmi lesquels des maraîchers, des mareyeurs, des éleveurs de volaille et des groupements paysans de la région ont également reçu l'appui du projet ECED-MOUHOUN pour le développement de leurs activités. C'est le cas du groupement des maraîchers "Manègré" de Toroba, commune de Dédougou. Composé d'environ 120 femmes, ce groupement a vu les capacités énergétiques de sa plateforme multifonctionnelle (PTFM) renforcées. En plus de l'hybridation, la PTFM a été dotée d'un kit d'éclairage et de congélation. Le groupement est grandement reconnaissant au projet pour ce soutien "inestimable", a jugé la présidente Awa SORO. « Nos conditions de vie se sont considérablement améliorées depuis qu'ECED-MOUHOUN a fait cette installation. Nous menons nos activités avec beaucoup de facilité. En plus, nous réalisons assez de bénéfices pour tous les membres de notre groupement. », s'est-elle réjouie.

Ses propos sont soutenus égale-

ment par Modou SE, maraîcher à Kounandia situé à 10 km de Dédougou « Avant d'acquiescer cette motopompe d'irrigation, je dépensais par mois environ 60 000 F CFA de carburant pour alimenter le groupe électrogène afin d'arroser mon champ. Aujourd'hui avec le kit du projet, non seulement j'économise cette somme, mais en plus, j'ai pu agrandir mon champ de 0,25 ha à 1,5 ha. Désormais je ne dépense que pour l'achat de l'engrais », a laissé entendre l'homme.



Les conditions de travail se sont nettement améliorées grâce à l'électrification solaire réalisée par ECED-MOUHOUN, s'est réjouie la sage-femme au CSPS de Niempourou, Aïcha OUEDRAOGO.

La région de la Boucle du Mouhoun est caractérisée par son faible taux d'électrification qui est de 10%. Dans l'optique d'améliorer l'accès à l'énergie, le projet ECED-MOUHOUN a initié l'électrification par raccordement au réseau national de 15 localités. Il s'agit de Kongoba, Kienséré, Missakongo, Tounou, Blé, Dangouna, Zina, Danou, Somona, Wona, Yona, Konkoliko, Kana, Manzoulé et Mana. Le conseiller municipal de Mana dans la commune rurale de Bagassi, Massatié TAMANI, a salué l'électrification prochaine du village. Selon lui, les autorités municipales ont accompagné le projet pour la réalisation de certaines infrastructures électriques. « Pour le cas de Mana, nous avons mis à la disposition de ECED-MOUHOUN, un terrain pour la construction d'un guichet. Egalement pour la construction de la ligne électrique, nous avons aidé aux terrassement des arbres » a-t-il signalé.

Fanta DEMBELE/KANDO et Yentéma Yolande LOMPO



« Les autorités municipales ont accompagné le projet pour la réalisation de certaines infrastructures électriques », Conseiller municipal de Mana, Massatié TAMANI.

INSTALLATION DES MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

UNE RÉPONSE ÉFFICACE POUR LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC



Non seulement ces installations permettent de mettre les appareils en sécurité, mais aussi elles assurent un meilleur fonctionnement des services.

Le Ministère de l’Energie, des Mines et des Carrières veut doter les infrastructures publiques de systèmes solaires photovoltaïques à travers le projet installation des mini-centrales solaires dans les bâtiments publics. L’objectif est d’assurer une disponibilité permanente de l’électricité et diminuer les factures d’électricité.

Entamé en 2018, ce projet a permis de doter 834 formations sanitaires et établissements scolaires, 13 centres pénitentiaires, 6 camps militaires et 7 universités de mini-centrales solaires photovoltaïques. C’est le cas des universités Joseph Ki Zerbo et de Ouahigouya, des CHR de Tenkodogo et de Kaya, et du CMA de Pouytenga. Par ailleurs,

240 chauffe-eaux solaires ont été installés dans des CSPS et 2 474 lampadaires pour l’éclairage public dans des localités rurales et des édifices publics.

Au CHR de Tenkodogo, une mini-centrale solaire de 60 Wc a été installée. Un mécanisme d’hybridation qui permet,



En plus des mini-centrales photovoltaïques, le projet a permis d’éclairer des places publiques en dotant certaines structures des lampadaires solaires

désormais, au bâtiment du service de néonatalogie, aux forages et aux supprimeurs de cette formation sanitaire d’avoir un recours en cas d’interruption de la fourniture d’énergie.

Satisfait de ces installations, le directeur des services généraux et de la logistique, Daouda BANCE, a affirmé qu’en l’espace de quelques mois, la centrale solaire a apporté du confort et du réconfort aux agents de santé. « Grâce à ces installations, les agents arrivent à prendre en charge les patients de façon convenable » a-t-il confié. Dans la même dynamique, une solution a été trouvée aux difficultés d’approvisionnement en eau courante en cas de délestages.

STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES DES LAMPADAIRES SOLAIRES

Les Services des Forces de défenses et de sécurité (FDS) dans les localités des régions Centre-Plateau Central-Centre Est-Est-Centre Nord-Sahel-Nord : 400 lampadaires

- Les Communes des régions Centre-Plateau Central-Centre Est-Est-Centre Nord-Sahel-Nord : **300 lampadaires**
- La 1^{re} région militaire de Kaya : **50 lampadaires**
- L’université Joseph KI-ZERBO : **75 lampadaires**
- L’université Thomas SANKARA : **50 lampadaires**
- La Prison de haute sécurité : **20 lampadaires**
- L’université Norbert ZONGO de Koudougou : **25 lampadaires**
- L’université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso : **50 lampadaires**
- L’université de Dédougou : **25 lampadaires**
- L’université de Ouahigouya : **25 lampadaires**
- L’université de Fada : **25 lampadaires**



Afin de sécuriser les réactifs et conserver sa banque de sang, le CMA de Pouytenga a raccordé son laboratoire à sa centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 50 kWc

Le projet d'installation d'équipements solaires dans les bâtiments publics va permettre d'installer une puissance totale de 1.470 KWc. Il va permettre de déployer des centrales solaires des puissances cumulées de :

- 440KWc dans 14 salles de cours dans les Universités ;
- 650 KWc dans 14 centres de santé ;
- 370 KWc dans 14 centres pénitenciers
- 10 KWc dans un camp militaire.

La facturation en moyenne dans les bâtiments publics de l'État a coûté plus de 18 milliards F CFA en 2017 et 19 milliards F CFA en 2018 au budget de l'État. Or, l'énergie fait partie des charges et dépenses importantes. Ainsi, pour faire face à la demande d'électricité sans cesse croissante, le ministère a mis en œuvre un ensemble de projets dont l'installation des systèmes solaires dans les bâtiments publics de l'État. Cette approche vise à apporter une réponse efficace et rapide aux préoccupations actuelles en matière de disponibilité et d'accessibilité à l'énergie au Burkina Faso.

« L'eau est une ressource très importante dans le fonctionnement des hôpitaux. Et aujourd'hui, grâce à l'énergie solaire, tous les services cliniques ont l'eau courante de manière permanente » s'est réjoui Daouda BANCE.

Un apport inestimable aux structures bénéficiaires

Tout comme celui de Tenkodogo, le CHR de Kaya et le CMA de Pouytenga ont bénéficié, respectivement, de mini-centrales de 60 Wc et 50 Wc, ce qui permet d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients. Et au CMA de Pouytenga, c'est le laboratoire qui a été raccordé à la mini-centrale solaire photovoltaïque. Toute chose qui permet aux techniciens de sécuriser les réactifs et approvisionner leur banque de sang.

A l'université Pr Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, ces systèmes solaires offrent l'avantage de poursuivre les activités académiques de façon permanente. Le directeur des études et de la planification, Pascal OUEDRAOGO, a trouvé que ces infrastructures répondent à leurs attentes. « Nous avons bénéficié de deux (02) centrales solaires photovoltaïques, une de 40 Wc installée pour prendre en charge les amphithéâtres J et H et une autre de 20 Wc qui alimente le bâtiment du Programme socio-économique d'urgence de la transition (PSUT) » a-t-il précisé.

En plus des centrales, l'université Pr Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou

et celle de Ouahigouya ont reçu, respectivement, 75 et 25 lampadaires qui offrent plus de sécurité et permettent aux étudiants d'étudier la nuit tombée. En outre, à l'université de Ouahigouya, le bâtiment administratif qui n'était pas raccordé au réseau de la SONABEL est présentement alimenté par le biais d'une centrale solaire de 40 Wc grâce au projet.

Ibrahim ZAMPALIGRE



A l'université de Ouahigouya, ces systèmes solaires offrent l'avantage de poursuivre les activités académiques de façon permanente.

DIGITALISATION DU RÉSEAU DE LA SONABEL DES COMPTEURS INTELLIGENTS POUR LES ABONNÉS



Le compteur intelligent permettra de fournir des informations en temps réel sur l'état du réseau du client.

La société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) a organisé du 07 au 09 janvier 2021 à Ouagadougou, une campagne de communication dans le cadre de la digitalisation de ses services. Une activité qui fait suite au lancement d'un projet pilote dénommé « AFRICITE » à travers le déploiement de compteurs intelligents.

C'est la cité Azimo de Ouaga 2000 qui a été choisie pour ce projet test avec environ 800 compteurs qui vont être installés gratuitement en remplacement des anciens. Pendant 72 heures, les premiers bénéficiaires ont eu toutes les informations sur le compteur intelligent. Le compteur intelligent offre beaucoup d'avantages pour les clients. Il permettra de fournir des informations en temps réel sur l'état du réseau du client qui pourra suivre grâce à une application, sa consommation journalière d'électricité. Les clients pourront également détecter toute surcharge sur leur branchement. « Actuellement la SONABEL a gagné la bataille de

la quantité, nous sommes en train de travailler sur la qualité » a fait savoir le Directeur commercial et marketing de la SONABEL, Aristide OUEDRAOGO, « Si le projet marche bien ici, nous allons le multiplier ailleurs pour réellement améliorer la qualité de la distribution de l'électricité » a-t-il ajouté. Parlant de la digitalisation, Aristide OUEDRAOGO a également assuré que la Société est en train d'investir plusieurs milliards de francs CFA pour que le client soit satisfait en temps réel. Il a donc demandé aux premiers bénéficiaires de ce projet test de profiter de ces trois jours pour bien comprendre le fonctionnement du compteur intelligent et le sys-

tème smart qui l'accompagne.

Le représentant des résidents de la cité Azimo de Ouaga 2000, Issouf TRAORE a remercié la SONABEL pour le choix porté sur leur cité.

« Ces compteurs vont nous permettre de suivre au quotidien nos consommations et cela répond à nos attentes », a-t-il affirmé.

Pour cette campagne de sensibilisation sur les compteurs intelligents, la SONABEL est accompagnée par son partenaire financier "Association électricité sans frontières".

Seydou ZON

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

LE BURKINA S'INSPIRE DE L'EXPERIENCE DU GHANA



La délégation du Burkina Faso a eu des échanges fructueux avec les autorités Ghanéennes sur le contenu local dans le secteur minier.

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, accompagné d'une délégation a effectué du 12 au 16 mars 2021, une visite de travail au Ghana. Cette visite a été ponctuée par des sorties terrain et des audiences. Elle a permis de s'inspirer de l'expérience Ghanéenne sur la production d'électricité avec des centrales à gaz, la promotion du contenu local et l'accroissement des chaînes de valeurs dans l'exploitation des mines. D'autres part, la délégation a pu discuter avec les autorités de ce pays frère sur le respect des engagements de chaque partie pour une exploitation optimale du réseau d'interconnexion Bolgatanga-Ouaga durant la période à forte demande en électricité (avril-juin).

Les objectifs des autorités du Burkina Faso en charge de l'Énergie et des mines sont entre autres, la diversification des sources d'approvisionnement et la recherche d'un outil de production performant, à moindre coût et respectueux de l'environnement. Il s'agit pour le

pays des Hommes intègres, de travailler à renforcer la production interne afin de s'assurer une sécurité énergétique et être moins dépendant des pays voisins. Dans le secteur minier, les efforts visent la promotion du contenu local et l'accroissement des chaînes de

valeurs. Conformément à cette feuille de route, le premier responsable du département a pris son bâton de pèlerin pour trouver des solutions appropriées. C'est ainsi qu'en séjour de travail au Ghana, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières a été reçu en au-



Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières a pu visiter une unité de transformation du charbon fin au Ghana

dience par les premiers responsables en charge de ces questions du pays hôte, le lundi 15 mars 2021.

La délégation du Burkina Faso, reçue par le Ministre en charge des Terres et des ressources naturelles du Ghana a échangé sur les bases d'une coopération sud-sud gagnante dans le secteur des mines pour les deux pays. Cette entrevue a également permis à la partie Burkinabè de s'inspirer de l'expérience du Ghana. La partie Ghanéenne s'est dite disposée à travailler avec le Burkina Faso.

Au Ministère en charge de l'Energie du Ghana, les techniciens ont eu le 15 mars, une séance de travail. Elle a permis de poser le problème de la disponibilité de l'énergie pour le Burkina Faso à travers l'interconnexion Bolgatanga-Ouaga notamment durant la période à forte consommation d'énergie. Des solutions ont été proposées à même de satisfaire chaque partie.

Pour la délégation Burkinabè, cette expérience du Ghana est un exemple dont le pays des Hommes intègres va se servir pour renforcer la production interne nationale afin de réduire sa dépendance énergétique et également de réduire le coût du kilowattheure. En effet, les importations à travers les in-

terconnexions avec le Ghana et la Côte d'Ivoire représentent 67% du mix énergétique du Burkina Faso. Le coût élevé du kWh donc, plombe l'économie et ne permet pas également aux entreprises nationales d'être compétitives.

Cette visite a aussi été l'occasion d'échanger afin de trouver des solutions idoines aux dernières perturbations sur le réseau électrique national dues aux difficultés rencontrées par cet Etat voisin. En effet, sur 150MW que devait fournir le Ghana à travers l'interconnexion, le Burkina Faso reçoit actuellement 120MW.

Après les audiences, la délégation a mis le cap sur Tema pour des visites terrain. Elle a pu s'imprégner du processus de transformation du gaz en gaz naturel liquéfié (LGN) à la société Tema LNG company.

Selon les responsables de cette usine, le LNG présente un avantage comparatif par rapport aux autres combustibles (fuel, HFO, DDO...). Il est traité pour éliminer les impuretés, ce qui réduit considérablement l'émission en CO2 et son prix est trente (30) fois moins cher que le fuel ou le HFO. Ce combustible intéresse donc le Burkina Faso qui, à la recherche de sources diversifiées et fiables d'approvisionnement, veut explo-

rer la piste des centrales à gaz. La délégation a pu, en outre, visiter une centrale à gaz de la société Sunon Asogli Power. Cette centrale électrique, exploitée par un privé, est fiable, sécurisée avec un coût de production moins cher selon les techniciens. Son installation est moins chère que les centrales à fuel et elle est respectueuse de l'environnement (faible émission en CO2).

Plus tôt, le 13 mars, la délégation s'est rendue sur le site de deux installations de la société Genser Energy, spécialisées dans la fourniture de solutions énergétiques durables et rentables. Il s'agit de centrales à Gaz respectivement à Damang (22,5MW), mise en service en 2016 et à Wassa (35MW).

Pour clore sa visite, la délégation a, enfin, mis le cap, le 15 mars 2020, à Tema, sur une usine de traitement du charbon fin. Cette unité reçoit du charbon fin de plusieurs pays du continent. Elle a une capacité de traitement de 160.000 tonnes. Il s'agit d'un bon exemple dont le Burkina Faso qui veut s'en inspirer afin d'accroître les chaînes de valeurs et améliorer l'offre locale dans son secteur minier.

Ali SAOUADOGO



Une vue de la centrale à gaz de Genser energy visitée par la délégation du Burkina Faso

PREMIÈRE MINE À CAPITAUX BURKINABÈ

LE MEMC PREND LE POULS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE OREZONE BOMBORÉ



Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, sur le site devant abriter l'usine de traitement du minerai

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a visité le projet minier de OREZONE Bomboré SA, en phase de construction dans la commune de Mogtédo, le 17 juin 2021. Cette visite qui a été ponctuée d'entretiens et de sortie terrain a permis au premier responsable du département en charge des Mines de constater de visu l'état d'avancement des travaux de construction, lancé le 24 Mai 2019.

Le Ministre et sa délégation, accompagnés des responsables de OREZONE Bomboré, ont visité le site de l'usine de traitement du minerai dont les travaux de terrassement sont déjà réalisés, le lieu de réalisation des fosses de prélèvement du minerai et de la retenue d'eau. Selon l'équipe en charge des travaux, tout est mis en œuvre

pour achever les travaux d'ici le mois d'avril 2022.

A l'issue de cette visite, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a traduit toute sa satisfaction quant à l'avancement des travaux. Il a, en outre, félicité l'ensemble de l'équipe qui abat un travail formidable ce qui permettra un achèvement diligent des travaux de construction pour que OREZONE Bomboré entame sa phase de production.

OREZONE Bomboré est la première mine financée par une banque locale avec des capitaux burkinabè et dont la construction sera entièrement réalisée par une entreprise burkinabè. Il s'agit d'un tournant décisif pour le secteur minier burkinabè, a indiqué le Ministre en charge des Mines. Il a salué cette vision de OREZONE Bomboré qui entre en droite ligne de la politique du Gouvernement qui

est de permettre une plus grande participation du secteur privé et un développement du « content local » Burkinabè dans l'industrie extractive. OREZONE Bomboré est aussi la première mine à produire de l'électricité basée sur le gaz. Une fierté pour le Ministre de l'Energie des Mines et des Carrières car les actions du projet OREZONE Bomboré sur le terrain entre en droite ligne avec la politique du Président du Faso. « Ce projet est un succès car cette mine va montrer qu'au pays des hommes intègres il y a dorénavant des compétences pour conduire de bout à bout un grand projet minier » a-t-il soutenu.

OREZONE entretient de bonnes relations avec les communautés riveraines. Pendant la phase de construction, elle accompagne cette population. Pour le PDG de OREZONE, Patrick Downey, le soutien communautaire est le catalyseur le plus important pour la construction d'une mine.

Une mini-foire de restauration des moyens de subsistance a été organisée sur le site à l'occasion de la visite. Les exposants sont des bénéficiaires de l'accompagnement de la société minière pour le développement et l'épanouissement des communautés locales. Il s'agit des tisserands, des promotrices de l'embouche bovine, des productrices maraîchères et rizicultrices...



Les travaux sur le site de prélèvement du minerai sont bien avancés selon les responsables

San Serge COULIBALY
Yentéma Yolande LOMPO

Fourniture en électricité pendant la période de canicule Le ministre en charge de l'énergie discute avec les partenaires sur le respect des engagements



La réunion a permis de faire le bilan des échanges d'énergie de 2020 et de parler des perspectives



Selon Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO la Côte d'Ivoire va honorer ses engagements en matière de fourniture d'énergie

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, accompagné d'une délégation, a effectué le lundi 22 mars 2021 une visite de travail en Côte d'Ivoire. Ce séjour s'inscrit dans le cadre des échanges avec les partenaires du Ghana et de la Côte d'Ivoire pour la gestion de la période de canicule dans notre pays. Ces discussions avec les autorités ivoiriennes concernent l'exploitation optimale de l'interconnexion électrique Ferkessedougou–Ouagadougou. En effet, le Burkina Faso a 67% de sa consommation d'énergie qui vient du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Et à ce jour, la Côte d'Ivoire qui devrait fournir une puissance de 90MW ne peut honorer que 30MW la nuit et 50MW le jour. Pour ce qui est du Ghana, sur une prévision de 150MW, l'interconnexion ne fournit que 120MW à cause des problèmes de réseau en partie. Le total du manque à gagner pour le Burkina Faso varie entre 80 à 90MW. La consommation à l'intérieur est aussi basée sur le DDO, le HFO et l'énergie solaire.

La réunion entre les deux parties a permis de faire le diagnostic de la situation et proposer des solutions.

Selon le Directeur général de la SONABEL, Ahmed Baba COULIBAY, cette réunion a été l'occasion de faire le bilan de la fourniture d'énergie électrique en 2020 et les difficultés d'exportation d'énergie électrique vers le Burkina Faso.

Le Directeur général de l'énergie de la Côte d'Ivoire, Sabati CISSE, a reconnu qu'il y a des difficultés à satisfaire totalement les besoins de la partie Burkinabé dues à des soucis de production interne de la Côte d'Ivoire. « Nous avons au moins 2 machines à l'arrêt qui entraînent une perte d'au moins 200 MW » a-t-il soutenu. Cependant, il a rassuré que des solutions sont envisagées pour améliorer ce déficit.

Après cette réunion technique, les deux Ministres en charge de l'Énergie ont eu une rencontre avec les techniciens. Le Ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies

Renouvelables de la Côte d'Ivoire, Abdourahmane CISSE, a salué la démarche de la délégation burkinabè. Pour ce qui est de la fourniture en électricité des deux pays, l'objectif est de renforcer la collaboration. Pour cela, « des engagements ont été pris et nous avons décidé de constituer une équipe d'experts afin que, nous puissions avoir un plan directeur qui nous permettra de savoir ce que nous allons faire concrètement dans les prochaines années », a laissé entendre le Ministre Abdourahmane CISSE. Et, de conclure, « nous sortons de cette rencontre avec plein d'espoir et d'optimisme dans les relations de fournitures en électricité entre les deux pays ».

Pour le Ministre en charge de l'Énergie du Burkina Faso, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, la Côte d'Ivoire est un partenaire historique en matière d'énergie. « Il y a quelques difficultés de fourniture en électricité constatées ces derniers temps. Il était de bon ton que nous puissions rencontrer nos

partenaires du Ghana et de la Côte d'Ivoire pour nous assurer que les contrats qui ont été signés seront respectés ».

Ces rencontres ont permis de constater qu'il y a également des difficultés en Côte d'Ivoire et au Ghana. D'où la nécessité pour le Burkina Faso d'investir dans sa production interne pour une sécurité énergétique. « Il nous faut avoir une réserve froide. Aujourd'hui nous avons l'énergie solaire qui nous permet d'avoir des coûts compétitifs à toutes les sortes de technologies et nous devons continuer dans cette lancée pour faire du Burkina Faso le hub de l'énergie solaire en Afrique de l'Ouest. Mais nous allons aussi investir dans les batteries pour que la nuit, nous puissions avoir le relais des centrales solaires. » a expliqué le Ministre en charge de l'Énergie du Burkina Faso. Et de rassurer les populations que toutes les équipes sont à la tâche pour répondre à leurs aspirations.

Ali SAOUADOGO

BITUMAGE DE LA ROUTE OUGAROU-BOUNGOU-NADIABONDI-PARTIAGA, ENDEAVOUR MINING DONNE LE TON

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO et celui en charge des Infrastructures Eric BOUGOU-MA ont signé d'une convention tripartite, avec Endeavour Mining, représenté par son Directeur national Adama SORO. C'était le vendredi 26 mars 2021 à Ouagadougou en présence du Ministre délégué en charge des Mines et des Carrières, Aimé Aristide ZONGO. Cette convention consacre l'exécution des études techniques pour la construction et le bitumage de la RR28 dans la région de l'Est du Burkina Faso.

Cette signature de convention permettra le désenclavement des localités de Ougarou, Boungou Nadiabondi et Partiaga. Selon Adama SORO, Directeur national de la société Endeavour Mining « Cette infrastructure s'inscrit aussi dans un objectif de sécurisation et de développement socio-économique de la zone. Nous sommes donc heureux d'accompagner le Gouvernement dans ce processus ». Entièrement financées par Endeavour Mining, les études techniques, objet de cette convention, s'élèvent à plus de 627 millions de FCFA. Cette entreprise minière est la plus grande du Burkina Faso, compte 5 sites d'exploitation dont la mine de Boungou et emploie plus de 4 000 travailleurs. C'est



A travers cette convention, Endeavour Mining s'engage pour le bitumage de la RR28 Ougarou-Boungou-Nadiabondi-Partiaga

donc à juste titre qu'elle donne l'exemple aux autres sociétés minières installées au Burkina Faso, estime le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Il invite d'ailleurs les autres entreprises du secteur à emboîter le pas à Endeavour Mining qui a posé "un acte historique". « L'Etat à lui seul ne peut pas avoir tous les moyens nécessaires pour réaliser des infrastructures. Il est donc important que nous passions aussi par de tels mécanismes pour réussir notre développement », a-t-il indiqué. Pour ce faire, poursuit-il, d'autres mécanismes de développement sont en réflexion aussi bien dans le secteur des mines que de l'énergie et seront bientôt portés à la connaissance des populations.

Le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, Eric BOUGOU-

MA a salué cette innovation dans le secteur minier qui, pour lui, est l'impulsion d'une nouvelle dynamique instituée par le Ministre en charge des Mines. Ce financement acquis permettra d'effectuer les études techniques, environnementales, économiques ainsi que l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour le bitumage de la RR28 longue de 86,2 km. Le soutien de Endeavour Mining va au-delà du financement des études techniques de bitumage, a informé le Ministre BOUGOU-MA. « La société minière a déjà marqué son accord pour apporter une contribution financière conséquente pour les travaux de bitumage proprement dits, ce qui est également une première dans notre pays », a-t-il révélé.

Fanta DEMBELE/KANDO



Les Ministres en charge des Mines et des Infrastructures ont signé une convention tripartite avec Endeavour Mining

CONSTRUCTION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE NAGRÉONGO LE NIVEAU D'AVANCEMENT SATISFAISANT



Le Ministre Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO et son homologue en charge du Commerce en visite sur le chantier de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Nagréongo

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, accompagné de son homologue en charge du Commerce, Harouna KABORE, a visité le chantier de la centrale solaire photovoltaïque de 30 Mwc de Nagréongo, dans la région du Plateau central, le mardi 30 mars 2021.

Lancés le 29 octobre 2020, les travaux de construction de la centrale solaire photovoltaïque de 30 Mwc, connaissent un taux d'exécution satisfaisant. C'est le constat fait par le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, au cours de la visite. C'est le Directeur général de Green Yellow, l'entreprise en charge des travaux de construction de la centrale, Fabien DELAGILA qui a présenté sommairement le site à ses hôtes. Il s'étend sur une superficie de 52 ha dans le quartier Tibin du village de Linoghin dans la commune rurale de Nagréongo. La centrale, aura une production annuelle de 50 GWh, et permettra d'économiser 27 500 tonnes de CO2 par an. « Le champ solaire photovoltaïque sera composé de 67 400 modules solaires. La centrale sera connectée au réseau électrique national via le poste de la SONABEL à Ziniaré, ce

qui implique la construction d'une nouvelle ligne aérienne de raccordement en double tère de 21 km » a-t-il détaillé. Il confie par ailleurs que le niveau global d'avancement des travaux est à un taux de 35%. « Je vous donne rendez-vous d'ici à la fin de l'année pour la fête nationale du 11 décembre pour l'inauguration de cette centrale » assure DELAGILA.

Investir dans la production interne pour une sécurité énergétique

À l'issue de la visite, les deux Ministres se sont réjouis du niveau d'exécution des travaux. « Nous allons faire en sorte que le Burkina Faso puisse jouer le premier rôle en matière d'énergie solaire dans la sous-région », a indiqué le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Près de 60 % de la consommation en énergie de notre pays, provient de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Il est donc opportun de travailler

à réduire cette dépendance, d'où la nécessité pour le Burkina Faso d'investir dans sa production interne pour une sécurité énergétique selon le Ministre.

Le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a sollicité l'indulgence des populations pendant les périodes de canicule et rassure par ailleurs quant à la volonté et la détermination de son département de faire en sorte que l'énergie soit accessible à tous et à moindre coût.

Présent sur les lieux, le 1er adjoint au maire de la commune, Laurent OUEDRAOGO, a traduit sa satisfaction pour le bon déroulement des travaux. La cérémonie a connu la participation des autorités administratives, locales et coutumières de la région du plateau central.

Ibrahim ZAMPALIGRE



Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières dit être satisfait des travaux réalisés par l'entreprise Green Yellow

RENCONTRE DES ACTEURS DU SECTEUR MINIER LE MINISTRE DÉLÉGUÉ EN CHARGE DES MINES ET DES CARRIÈRES VEUT INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE



Que ce soit avec le Syndicat national des travailleurs des mines et de l'énergie (SYNATRAME) ...



... ou l'AFEMIB, et toutes les structures du secteur minier, le Ministre délégué, Aimé Aristide ZONGO a prêté une oreille attentive à l'ensemble des propositions

Après sa prise de fonction, le Ministre délégué en charge des mines et des carrières, Aimé Aristide ZONGO a entrepris, depuis le 25 mars 2021, de rencontrer les acteurs du secteur minier. La quinzaine de structures reçues ont jugé l'initiative bonne et fait des suggestions dans le souci de relever les défis du secteur.

Faire le point de ce qui a été fait dans le département et exposer les perspectives afin de recueillir les avis et suggestions de ses hôtes, c'est l'objectif de cette démarche du Ministre délégué chargé des mines et des carrières, Aimé Aristide ZONGO. Pour l'ensemble de ces rencontres, il était accompagné de ses collaborateurs. Pour le chargé de programme du Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD), Anselme SOMDA, c'est une première qu'un ministre nouvellement installé, demande leur lecture de la gouvernance du secteur minier. Le président

de l'amicale des anciens travailleurs du BUMIGEB, Wendlassida François OUEDRAOGO a, pour sa part, déclaré que le Ministre a bien accueilli toutes les propositions qu'ils lui ont faites. « C'est une vision de rassemblement, une façon de travailler avec tout le monde », a ajouté, la présidente de l'Association des femmes du secteur minier du Burkina (AFEMIB), Lucie KABRE. Quant aux géologues, ils ont échangé avec le Ministre délégué sur la problématique de l'emploi des nationaux dans les mines. La pollution dans les entreprises extractives, la création d'un Ordre des géo-

logues et l'aide apportée aux universités à travers le Fonds de financement de la recherche géologique, minière et de soutien à la formation sur les sciences de la terre ont aussi été abordées.

Ces rencontres ont été une opportunité pour ces structures, d'exposer leurs attentes sur la gouvernance du secteur minier et d'affirmer leur disponibilité à apporter des contributions pour une meilleure gestion du secteur afin que les retombées profitent à l'ensemble des populations.

Tielmè Innocent KAMBIRE

MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES MINES ET DES CARRIÈRES RECOIT L'AMBASSADRICE DU CANADA AU BURKINA FASO



L'ambassadrice du Canada au Burkina Faso Carol McQueen a félicité son hôte pour sa nomination

Le Ministre délégué chargé des mines et des carrières, Aimé Aristide ZONGO, a reçu en audience le 1er Mars 2021 en fin de matinée, l'ambassadrice du Canada au Burkina Faso Carol McQueen.

A sa sortie d'audience, la diplomate a indiqué que la visite a été l'occasion pour elle de féliciter le Ministre délégué pour sa nomination. Le Ministre et l'Ambassadrice ont également échangé sur les stratégies de renforcement du partenariat entre le pays des hommes intègres et le pays de la fleur d'Erable autour du secteur minier. Plusieurs entreprises canadiennes opèrent dans le secteur minier burkinabè et l'ambassadrice pense que les deux pays doivent travailler ensemble pour que l'exploitation des ressources minières profite davantage au peuple burkinabè.

Tielmè Innocent KAMBIRE



Les échanges entre l'ambassadrice du Canada et le ministre délégué, Aimé ZONGO visaient à faire en sorte que l'exploitation des mines puisse profiter aux populations locales

Le ministre Bachir Ismaël OUEDRAOGO invite les promoteurs nationaux à s'approprier le « local content ».



La Vision du département de l'énergie, des mines et des carrières, sous le leadership du Président Roch Marc Christian KABORE, est de promouvoir le contenu local en vue d'accroître son impact sur l'économie nationale au bénéfice des Burkinabé.

Désormais, les entreprises minières sont appelées à attribuer un certain pourcentage de la commande aux entreprises Burkinabè avec des obligations précises et un suivi strict . Cette décision permettra d'asseoir une expertise Burkinabè dont la valorisation se verra fortement renforcée.

À présent, le cap est mis sur le local « ownership ». L'idée est de permettre aux entrepreneurs Burkinabè d'être propriétaires d'entreprises minières, et à tout Burkinabè qui le souhaite, de posséder des actions dans les mines.



L'Électricité à la portée de tous



AVEC UNE AVANCE **DE 3000 F_{CFA}** J'AI MON BRANCHEMENT.

Conditions d'accès aux facilités du Projet de Développement des Connexions à l'Électricité (PDCEL)

1. Éligibilité

- Être situé à moins de 200 m du réseau Basse tension
- Disposer d'un droit de propriété ou d'un titre de jouissance sur la parcelle
- Disposer d'une maisonnette construite en briques dures pour abriter le comptage

2. Documents exigés pour la demande

- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité (CNIB) ou du passeport ;
- Une copie du droit de propriété ou du titre de jouissance sur la parcelle ;
- Une copie d'une facture d'électricité de son domicile (s'il y a lieu).

3. Conditions de paiement

- S'acquitter de la somme de 3000 F CFA comme avance minimale ;
- Le montant de la traite mensuelle est déterminé en fonction du montant ; du devis établi et de la durée du remboursement choisie ;
- La durée du remboursement est choisie par le client la limite maximale de 60 mois ;
- S'engager à travers la signature de la convention à rembourser les traites mensuelles lors des achats d'énergie par le système de prépaiement ;
- Le remboursement anticipé des créances est autorisé.

L'électricité à la portée de tous !





Nous disposons d'un domaine d'activités riches et variés.
Dans le domaine des énergies renouvelables, nous avons réalisé plusieurs installations solaires actuellement en service pour des particuliers, des entreprises et des collectivités territoriales au Burkina Faso.



CONTACTER NOUS

Phone : +226 70 20 79 00
Email : cogeabf@yahoo.fr
cogeainternational.com
Ouagadougou, Burkina Faso.

COGEA INTERNATIONAL, un service de qualité répondant à vos différents besoins.